

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2009

REUNION DES 12 ET 13 NOVEMBRE

QUESTION ORALE POSEE PAR Mme Vanina PIERI - GROUPE CORSE SOCIAL-DEMOCRATE -

OBJET : Impact du coût des transports

Monsieur le Président,

Lors des sessions de mars et de septembre 2007 puis d'avril 2008, j'avais attiré votre attention sur la nécessité de mesurer l'impact réel de la continuité territoriale sur le fret et donc sur le prix des marchandises transportées sur notre île.

Ces questions faisaient suite à notre débat du 22 décembre 2006 relatif à l'organisation de la desserte maritime et au cours duquel j'avais fait la proposition, au nom de Corse Social Démocrate, de la création d'une commission ad hoc. Cette commission, composée d'élus et d'acteurs socio professionnels aurait eu pour objectif de clarifier et de rendre transparents pour l'ensemble de la population les mécanismes tarifaires appliqués sur le fret.

A cette option vous aviez préféré la réalisation au sein de l'office des transports, d'une étude sur cette problématique.

Depuis, les conclusions du travail entrepris ont été remises à notre Assemblée après une présentation en commission élargie.

Pour rappel, cette étude préconise trois pistes de réflexion qui méritent que notre Assemblée y consacre un travail approfondi à savoir :

1) une veille statistique pour mesurer au plus près le niveau des prix à la consommation ;

2) des politiques de développement économique qui intègrent l'observation de la concurrence ;

3) et enfin une évaluation de la politique de transport maritime pour procéder aux ajustements nécessaires.

L'objectif je le répète est de clarifier les mécanismes de péréquation tarifaire, pour agir sur la régulation des prix et optimiser l'utilisation de la continuité territoriale.

Que préconisez-vous Monsieur Le Président pour poursuivre nos travaux ? Avez-vous mis à profit l'étude réalisée et pouvez-vous nous faire dès aujourd'hui des propositions ?

Je vous remercie.